PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture

Ariège Aveyron Gers Haute-Garonne Hautes-Pyrénées Lot Tarn Tarn-et-Garonne

158

Juin 2018

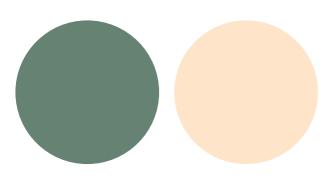
Histoire de relations ville - fleuve 2/2

Dans la peau des grands ensembles toulousains

Vocabulaire ordinaire et extraordinaire des lieux urbains

Renouvellement urbain du quartier Labessard, Luzenac (09)

Salviac is back - résidence d'architectes



PLAN LIBRE le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées Édition Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées 45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse 05 61 53 19 89 - contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution N° ISSN 1638 4776 Directeur de la publication Raphaël Bétillon Rédacteur en chef Mathieu Le Ny Comité de rédaction

Guillaume Beinat, Raphaël Bétillon, Olivier Cugullière, Barthélémy Dumons, Jocelyn Lhermé, Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Gérard Ringon, Mathieu Sudres

Coordination Yvonne Yvon

Informations Cahiers de l'Ordre Laurence Turridano
Ont participé à ce numéro Audrey Courbebaisse, Mathieu Le Ny,
Gérard Ringon, Philippe Moreau, Sandrine Iratçabal et Lucas Bacle
Impression Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie, de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, de Toulouse Métropole et de son Club des partenaires : Chaux et Enduits de Saint-Astier, ConstruirAcier, Feilo Sylvania, Prodware, Technal et VM Zinc.







toulOuse métropOle

BULLETIN D'ADHÉSION ARCHI VITALE 2018

Prénom
Profession
Société
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Email
Règlement par chèque à l'ordre de la MAOP ou par
virement à la Maison de l'Architecture Occitanie - Pyrénée
IBAN FR76 1026 8025 0431 3541 0020 044 / Banque

IBAN FR76 1026 8025 0431 3541 0020 044 / Banque Courtois - Toulouse REMUSAT / BIC COURFR2T

- □ Étudiants : 5 €
- ☐ Adhésion individuelle: 50 €
- □ Société d'architecture ou bureau d'études : 200 €
- ☐ Association / Commune de 15 000 habitants : 200 €
- ☐ Organisme public ou privé/
- Commune de + 15 000 habitants : 500 €

☐ Don sans limite

Bénéficiez de réduction fiscales : 66% pour un particulier et 60% pour une entreprise. Un don de 60€ vous revient à 20€.

Reçu fiscal envoyé sur demande

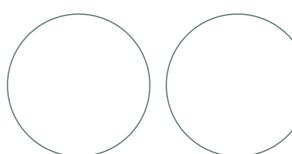
Date et signature :



Merci pour votre soutien

La MAOP est soutenue par le Ministère de la Culture - Drac Occitanie, la Région Occitanie, le Conseil Départemental 31, Toulouse Métropole et son club de partenaires.





Élan « Mammifère ruminant, de la famille des Cervidés, vivant dans les contrées septentrionales de l'hémisphère nord. »

Alces et ses amis les orignaux seraient-ils une nouvelle forme de dominance de l'hémisphère nord libérale?

A. Loi ELAN

Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, extraits des motifs d'un projet de loi enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 04 avril 2018.



www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/projets/pl0846.pdf

«1. Construire plus, mieux, et moins cher

Pour accélérer les projets urbains et pour accompagner efficacement les acteurs publics et privés, le Gouvernement entend passer d'une logique de procédures à une dynamique de coopération au service des projets et proposer aux collectivités un nouvel outil de contractualisation (PPA et GOU)...Ce texte facilite la transformation de bureaux en logement en levant divers freins en matière de règles d'urbanisme, de règles de construction ou en permettant d'adapter les obligations de production de logements sociaux à ces opérations spécifiques...Simplifier les normes et faciliter l'acte de construire en accélérant les procédures administratives (PC, ABF...) et en encadrant les recours abusifs.

2. Accompagner l'évolution du secteur du logement social

La deuxième ambition consiste à réformer le secteur des habitations à loyer modéré (HLM) pour construire et rénover davantage et de manière plus efficace... Enfin, elle permet la dérogation à certaines obligations relatives à la maîtrise d'ouvrage publique et à l'obligation de recourir au concours d'architecture pour les organismes de logement social.

3. Répondre aux besoins de chacun et favoriser la mixité sociale Encourager la mobilité dans le parc social comme dans le parc privé, pour favoriser la mixité sociale et améliorer les rapports locatifs. Le

pour favoriser la mixité sociale et améliorer les rapports locatifs... Le texte propose de mobiliser davantage d'opportunités de logement dans le parc privé via la création d'un «bail mobilité» d'une durée de 1 à 10 mois, s'adaptant mieux aux disponibilités réelles de certains logements.

4. Améliorer le cadre de vie

En premier lieu, afin d'accélérer la rénovation des centres des villes moyennes, des démarches de projet global seront recherchées et encouragées au travers d'un nouveau dispositif de contractualisation entre toutes les parties prenantes, publiques et éventuellement privées (opération de revitalisation des territoires)... »

B. Contredisants

Conseil National de l'Ordre des Architectes, collectif « Ambition Logements», collectif «élan des architectes» et al. «La loi ELAN doit affirmer l'architecture comme expression de la culture et d'intérêt général... Ni la profession architecte, ni d'autres corps de la maîtrise d'œuvre ne sont consultés dans ce projet. Une consultation facultative au même titre que le conseil national consultatif des personnes handicapées à minima... Reconnaissance internationale du logement social français par l'obligation du concours d'architecture depuis plus de trente années... Perdre des acquis de la loi mop et de la loi sur l'architecture... Effacement de l'indépendance de la maîtrise d'œuvre notamment architectes vis à vis des maîtres d'ouvrages... À la place du bail mobilité (1 à 10 mois) DAL demande l'interdiction des cautions solidaires, pour pallier les difficultés d'accès, limiter les exigences des bailleurs, et la mise en oeuvre d'une politique active contre le logement cher et l'emballement des prix de ce secteur... Ne pas considérer le logement comme un bien financier de spéculation mais comme un bien socioculturel...»

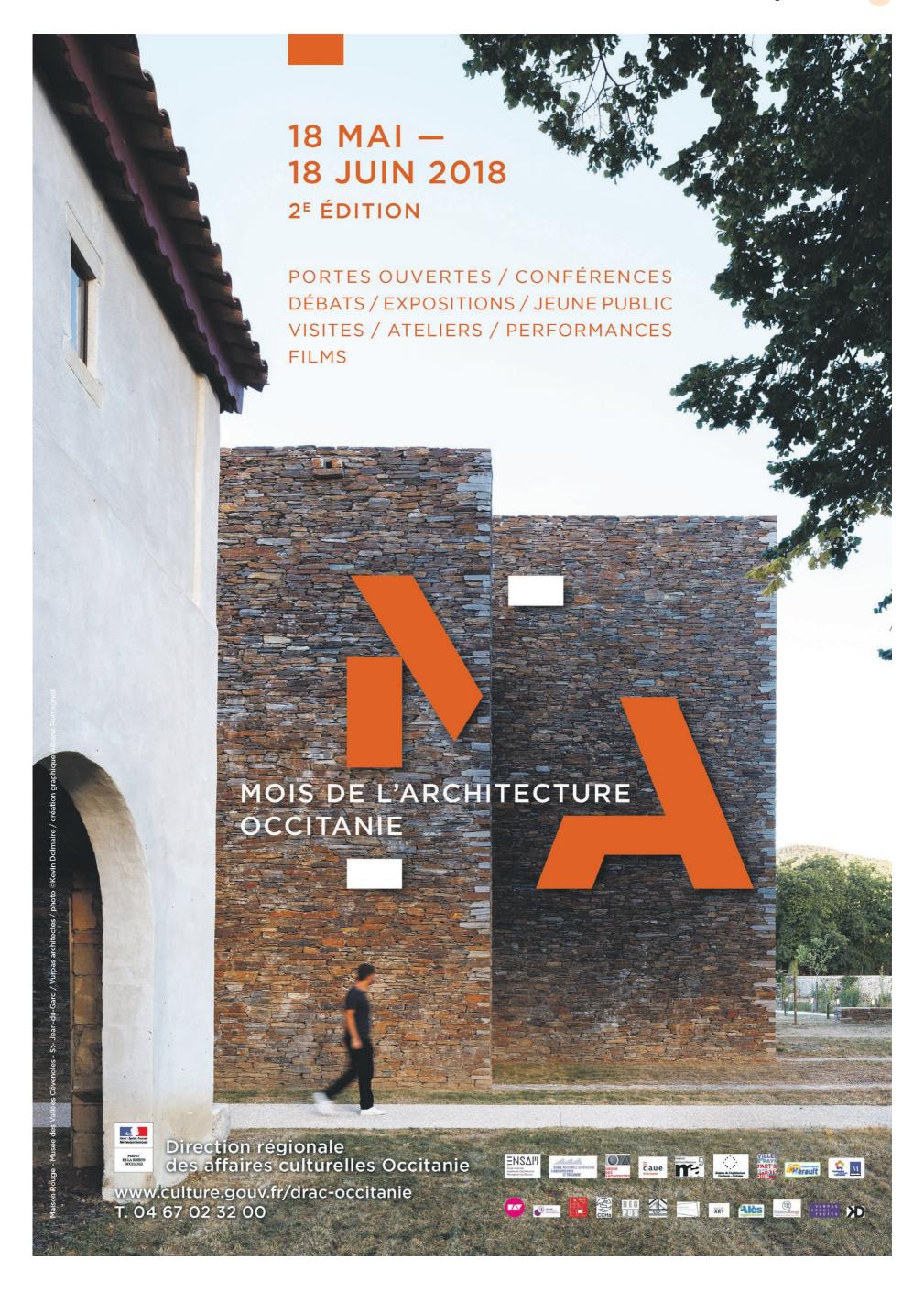
C. Exemple

Loin de nous envahir d'une analyse complète et d'une cascade de points de vue qui pourraient manquer de recul critique sur ce sujet déjà largement commenté, Plan Libre choisit une fois de plus de porter à votre lecture des contenus. Ce numéro présente en cahier central le remarquable travail d'Audey Courbebaisse, au travers d'une reformulation thématisée originale de l'ouvrage issu de sa thèse (Toulouse, le sens caché des grands ensemble, PUM, 2018) réalisée pour ce cahier central. Cet article nous fait revisiter bon nombre de logements toulousains d'après guerre avec un regard plus intérieur (structure, distribution, dedans-dehors, préfabrications) que les conventionnelles considérations urbaines. Tous considérés comme « grands ensembles », ces opérations sont issues de commandes privées ou publiques, mais répondent d'une même culture de l'époque de la reconstruction : vite et pas cher, aides de l'état, innovation pour répondre à une nouvelle commande, construire les lieux d'une nouvelle société.

«Pourtant, chacun de ces grands ensembles est une réalisation originale, singulière qui répond à la fois d'un «parti architectural» et de logiques sociétales plus larges.» nous dit l'auteur en introduction.

Homogénéité, différences, permanence de la force de proposition des architectes ou effacement face à la quantité et au type de commande... Ce travail permet de nourrir et d'enrichir la réflexion et le point de vue de chacun de nous.

Élan « Mouvement simple ou complexe (course, par ex.) pour se lancer ou pour lancer quelque chose. »
L'architecture est une expression de la culture.
À l'inverse, peut-elle aussi être considérée comme un facteur des changements de la culture?
Puisque la création architecturale est reconnue d'intérêt public, encore faudra-t-il se mettre d'accord sur ce qu'est la création architecturale et ce qu'est l'intérêt public?



Histoire de relations

ville - fleuve (suite) 2/2

Partout ou presque en France on créée des voies sur berges et autres parkings sur les anciens quais ou zones portuaires.

À Toulouse, des associations de défense des berges ont pu faire échouer un projet d'établissement de voie rapide sur les deux rives de la Garonne en 1974, puis le parking de la Daurade fut supprimé en 1992, celui du port Viguerie au début des années 2000, et la Garonne redevient une partie intégrante de la ville au travers des aménagements des belvédères des Abattoirs ou du Bazacle.

La prise de conscience en France des conséquences néfastes de l'artificialisation des cours d'eau et le constat de leur pollution en sus de leur désaffection au plan économique sont probablement les facteurs déclenchant, dans les années 1970-1980, d'une volonté de retour aux fleuves. La plupart des villes fluviales commencent à se préoccuper des espaces laissés vacants et de l'état des berges au cours des années 1980, engageant des études et lançant des concours, et se confrontant aux nombreux obstacles d'ordre juridique, financier et technique liés à ces espaces. Dix à vingt ans sont parfois nécessaires pour concrétiser un projet. Les responsables des politiques urbaines prennent conscience du potentiel que constitue la présence de l'eau dans la ville et du rôle important qu'elle joue dans la mémoire collective : les berges aménagées constituent à la fois une vitrine de la ville et un élément privilégié du paysage urbain. Pour être pertinentes. les réflexions doivent s'inscrire dans une logique d'agglomération et les projets ne peuvent être cantonnés dans les limites administratives de la seule ville (Ex «Plan bleu» de Lyon 1991 actualisé 1997. «Plan Garonne» à Bordeaux 1997.... «Rives de Loire» à Nantes, 1997 2005, «Rives de Meurthe» à Nancy, «Loire-trame verte» de l'agglomération orléanaise...).

En 2004, la municipalité de Toulouse lance deux concours l'un pour la réalisation d'un théâtre de plein air sur l'emplacement du port Viguerie, l'autre pour la réalisation d'une passerelle sur le fleuve adossée aux façades de l'hôpital de la Grave. Les deux concours sont remportés par l'agence Munvez-Castel-Morel. Ces projets s'inscrivent dans une volonté de réaliser un parcours rive gauche en continu depuis la prairie des filtres jusqu'au pont des Catalans. Le point dur de ce projet étant le refus de la commission supérieure des sites d'autoriser l'adossement d'une passerelle à la façade de l'Hôtel Dieu, la continuité ne pourrait être réalisée que par un trajet interne à l'Hôtel Dieu par sa grande cour (rappelons que l'Hôtel Dieu est classé monument historique depuis que les plans d'eau de la Garonne et leurs berges sont classées au titre des sites depuis mars 1988).

De ce concours, la passerelle le long de La Grave est réalisée et livrée en 2007. Le théâtre de plein air est abandonné en 2008 au changement de municipalité. Celle-ci désigne Bau-B, Joan Busquets, associé au paysagiste Michel Desvigne et au designer urbain Marc Aurel comme lauréats du concours pour le réaménagement urbain et paysager du centre-ville en novembre 2010. Parallèlement est lancée l'étude sur le projet du Grand Parc Garonne.

En juin 2012 l'agence TER présenta les grandes lignes du projet de Grand Parc Garonne qui concerne sept communes: Toulouse, Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Seilh, Gagnac-sur-Garonne et Saint-Jory. Il s'agit de reconquérir et aménager 32 km de berges de la Garonne, de la confluence de l'Ariège jusqu'aux environs de St Jory. – 3000 hectares, pour constituer un corridor écologique naturel et de loisirs.

- Trois grandes séquences balayent douze sites.
- Au centre-ville de Toulouse, «l'arc culturel» comprend les ports Saint-Pierre, de la Daurade et Viguerie, l'hôtel Dieu et le quai de Tounis.
 Pour la partie «ville» le changement de municipalité a repris grosso-modo le projet de la précédente moyennant quelques modifications.
- «...l'hypercentre de Toulouse, réservé à l'architecte catalan Joan Busquets dans le cadre d'un accord-cadre. C'est à lui que reviendra le cœur du projet, au centre de la métropole régionale. L'arc toulousain (nom retenu pour qualifier la partie du centre de Toulouse) devrait être la première zone à subir des modifications. Les premières études sur le projet du centre-ville doivent en effet démarrer en octobre ou en novembre. Les quais toulousains constitueront les premiers



grands chantiers. Les quais de la Daurade seront réaménagés afin de permettre un amarrage plus aisé des bateaux et la place Saint-Pierre se rapprochera directement du fleuve par un escalier qui reliera le haut de la place aux quais de la Garonne. Un peu plus loin sur la même rive, les quais de Tounis subiront aussi des améliorations afin de permettre l'amarrage des embarcations de tourisme. Du côté de Saint-Cyprien, un cheminement piéton permettra de rallier le port Viguerie à la prairie des filtres en passant par la cour de l'Hôtel-Dieu, un bâtiment classé. Le cheminement pourrait emprunter une voie sous le Pont neuf. Le port Viguerie retrouverait aussi ses lettres de noblesse, et une partie de son activité portuaire à travers le tourisme. Le projet est ambitieux, et demandera du temps, mais les premières réalisations devraient voir le jour entre la fin 2014 et le début 2015. » La Dépêche, «C'est parti pour le Grand Parc Garonne.», 03/09/2012

«... De l'installation d'une guinguette flottante pour l'été 2015 sur la Garonne jusqu'à la création, en 2018, d'une passerelle sur l'île du Ramier en passant notamment par l'embellissement des ports de la Daurade, de Saint-Pierre et Viguerie, Jean-Luc Moudenc a annoncé ce mardi 9 iuin une quinzaine de chantiers constituant la première phase du Grand Parc Garonne, un projet de réhabilitation du fleuve lancé en 2011 par l'ancien maire de Toulouse. Pierre Cohen.../...Le Grand Parc Garonne est ambitieux autant qu'il peut l'être vu les contraintes budgétaires qui sont actuellement imposées aux collectivités. Proiet métropolitain, il apparaît cependant trop touloso-toulousain dans sa mouture finale. Les aménagements au centre-ville ont été maintenus par rapport au plan guide de 2011 et ils seront de qualité, en revanche, l'aval de la Garonne accouche presque d'une souris et ne sera pas valorisé comme il aurait pu. Quant à la réussite du plan sur la partie située au niveau de l'île du Ramier, elle reste largement conditionnée au déménagement du parc des expositions. En effet, la première phase des travaux jusqu'en 2020 ne propose essentiellement que des aménagements à la marge et ne permet pas de réellement imaginer le futur Central Park à la toulousaine qui a maintes fois été annoncé ces dernières années. Quant à la navigation sur le fleuve et les liens avec les deux rives, ils sont largement revus à la baisse. Globalement, le Grand Parc Garonne manque un peu de force pour faire de la Via Garonna une autoroute des loisirs toulousains.»

Actu.fr>occitanie>actuToulouse, 11/06/2015

Sources

- Direction générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction, Les dossiers: Le fleuve dans la ville, la valorisation des berges en milieu urbain, octobre 2006.
- « Grandeur et décadence de la navigation fluviale : l'exemple du bassin supérieur de la Garonne du milieu du XVII^e au milieu du XIX^e siècle », Jean-Michel Minovez. Histoire, économie & société, 1999, vol. 18.
- Archives municipales de Toulouse, dossiers.
- La dépêche du midi, 03/09/2012.
- Actu.fr>occitanie>actuToulouse , 11 juin 2015.

Février 2018: les ports Saint-Pierre, de la Daurade, Viguerie sont réalisés. De nombreuses voies menant à ces lieux sont également revalorisées ou en cours, la pointe nord et les abords de l'écluse saint-Michel sont en cours d'aménagement ainsi que les quais de la rive droite de saint-Michel au Bazacle.

On constate que la transformation des berges en lieux urbains est une étape de plus dans l'histoire des rapports complexes qu'entretiennent les villes avec leurs fleuves, tantôt moments de simple coexistence, voire de mépris, tantôt recherche d'une symbiose véritable. L'engouement actuel est une opportunité de réinvestir des sites délaissés en ville ou à proximité pour créer une nouvelle dynamique urbaine par l'implantation de nouvelles activités, la création d'aménagements de qualité et un recentrage sur les cœurs historiques traditionnellement lieux d'échange et d'activité délaissés au cours du XXe siècle. Les villes fluviales ont un certain nombre de problèmes et d'enjeux communs:

- la protection contre les crues,
- la question de la circulation et du stationnement automobiles qui souvent longent les fleuves et nécessitent un détournement des flux pour rendre les rives aménageables,
- l'aménagement des berges et la prise en compte des quartiers riverains
- enfin, il s'agit de projets métropolitains tant leurs conséquences s'inscrivent dans un projet de restructuration du territoire urbain et péri-urbain généré par le fleuve.

Partout en France, la plupart des projets sont en phase opérationnelle: pour qui sont entrepris ces aménagements? Pour les riverains? Pour les touristes? L'utilisation récréative du fleuve et des rives n'est-elle qu'un épisode? Est-il possible, envisageable de redonner une fonction économique au fleuve, notamment dans le cas de fleuves difficilement navigables? Les projets s'inscrivent dans de grands desseins et constituent de nouveaux vecteurs de l'ambition des villes. Parmi tous les objectifs mis en avant, l'objectif «suprême» semble être de gagner en attractivité dans le mouvement international de compétition urbaine.

Philippe Moreau

- Blog de l'Association du quartier de la Daurade dans le Centre de Toulouse.
- Le service de la voirie toulousaine sous l'Ancien Régime, Jean-Luc Laffont «Le service de la voirie toulousaine sous l'Ancien Régime», Siècles [En ligne], 14 l 2001, mis en ligne le 19 juin 2017.

dans la peau des *GRANDS ENSEMBLES*toulousains

AUDREY COURBEBAISSE

L'ère du renouvellement urbain, de la mutation des territoires a peu a peu modifié notre mode de pensée et notre regard. L'architecture ne serait bonne à être analysée que dans son environnement, dans son rapport à l'urbain. L'avenir des grands ensembles de logements des années 1950-1970 serait conditionné par la résolution ou la dissolution de problèmes à l'échelle urbaine, la requalification des espaces vides, une meilleure connexion au reste de la ville. Ces considérations nous font oublier les qualités spatiales, d'éclairement, de confort, de matérialité et le travail de composition particulier leur incombant, jouant de la série, de ses rythmes et de ses variations. Derrière ces grands ensembles se cachent baies, bacons, loggias qui questionnent leur propre rapport à la modernité du siècle, qu'elle soit doctrinaire - façades libres, rapport dedans-dehors -, technique - le poids de la préfabrication industrielle et de l'usage du standard -, fonctionnelle - nouveau confort accessible par tous - et qui interroge notre soumission aux injonctions environnementales. Le grand ensemble doit-il faire peau neuve ou sauver sa peau...

C'est pourquoi je propose, à partir des grands ensembles toulousains, d'orienter l'attention sur l'enveloppe du grand ensemble en lien avec le logement, au travers de 4 thèmes:

- 1. STRUCTURE: LA FAÇADE PORTEUSE ET LA FAÇADE REMPLISSAGE
- 2. DISTRIBUTION: LA FAÇADE-PLAN ET LA FAÇADE LIBRE
- 3. DEDANS-DEHORS: BALCONS, LOGGIAS, SÉCHOIRS, ETC.
- 4. L'ESTHÉTIQUE DE LA SÉRIE. LA QUESTION DE LA PRÉFABRICATION INDUSTRIELLE

Cette observation s'appuie sur un travail initié en 2011 avec ma thèse de doctorat «La répétition dans le projet de l'habitation collective. Les grands ensembles de Toulouse», poursuivi de 2016 à 2018 avec l'ouvrage «Toulouse, le sens caché des grands ensemble *», soit six années de relevés *in situ*, re-dessin systématique, reportage photographique, entretiens avec les habitants, etc.

Construits entre 1950 et 1975, les 17 grands ensembles toulousains comportent entre 300 et 1600 logements. Huit d'entre eux sont des copropriétés privées alors que les neuf autres sont des ensembles de logement social **. Tous répondent des mêmes enjeux de rendement social et de rationalisation de la construction associés à la commande nationale de construire «Vite et pas cher», un grand

nombre de logements pour palier à la crise des années 1950. Tous ont bénéficié des aides financières de l'État encourageant les initiatives privées et publiques à la construction de logements entre 1953 et 1973 ***. Pourtant, chacun de ces grands ensembles est une réalisation originale, singulière qui répond à la fois d'un «parti architectural» et de logiques sociétales plus larges. Chaque occurrence est le terrain d'expérimentation d'un certain rapport à la répétition des éléments d'architecture, allant de la baie au groupe d'immeubles et faisant ressortir la richesse plastique incroyable de ces ensembles d'habitations.

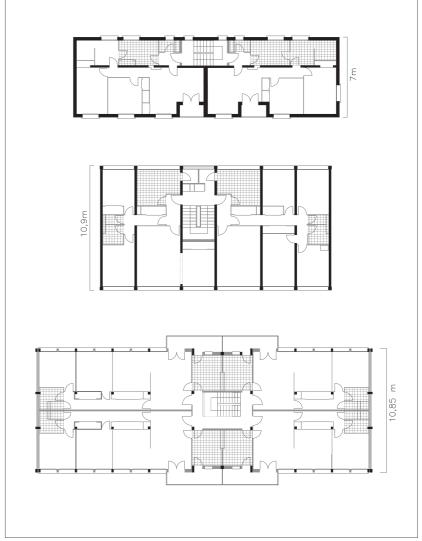
1. STRUCTURE LA FAÇADE PORTEUSE ET LA FAÇADE REMPLISSAGE

On observe trois configurations de la façade dans le système structurel des grands ensembles (01):

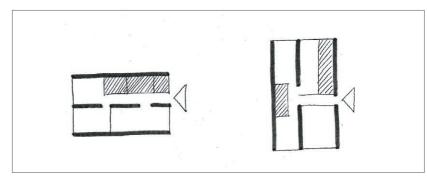
- Façades porteuses associées à un refend médian porteur. La structure est dite «longitudinale» (tous les immeubles de cinq ensembles de 1948 à 1957);
- Façades ossature + remplissage dans une structure poteaux dalle. La structure est dite «longitudinale» (tous les immeubles de quatre ensembles de 1957 à 1972);
- Façades remplissage entre refends perpendiculaires à la façade; la façade est dite «transversale» (tous les immeubles de 11 ensembles de 1958 à 1975).

Dans le cas des structures longitudinales, les planchers reposent sur un ou deux refends longitudinaux, murs ou portiques et sur la façade. La distribution est essentiellement obtenue par un cloisonnement transversal, perpendiculaire à la façade à la différence des structures transversales dans lesquelles les refends transversaux et le cloisonnement doivent être coordonnés. On comprend dès lors la liberté offerte par une structure longitudinale pour inscrire la distribution entre l'enveloppe et le refend médian. Cette liberté s'accroit avec le refend médian lorsque celui-ci est conçu en portique (poteau poutre). On observe cette configuration dans les immeubles de la cité Daste à Emplalot 1950, Bourbaki 1958-64, Mazades partie 1962-72, la Juncasse 1953-59, Mazades partie 1958-66, la tour de Négreneys 1957.

La façade en murs porteurs demeure néanmoins une contrainte pour les percements et la distribution. Cette contrainte est celle des



(01) les trois configurations de la façade dans le système structurel de l'immeuble



(02) Passage des salles d'eau en coeur d'appartement grâce à la structure transversale en refend permettant l'épaississement de l'immeuble

descentes de charges et de l'élancement des trumeaux (superposition et rapport des pleins et des vides dans la façade). Le plan libre tel que théorisé par Le Corbusier, supposant une structure poteaux dalles et des façades complètement libres, n'existe pas dans les 17 grands ensembles toulousains. Les structures longitudinales avec ossature en façade favorisent la répétition d'éléments industrialisés comme les panneaux de façade. Dans la structure transversale les planchers reposent sur des murs, des voiles ou des portiques transversaux et les façades sur les planchers. Le corpus ne présente pas de façades indépendantes auto-portantes ou façades-rideaux.

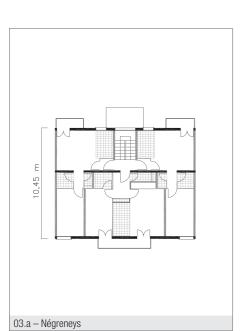
Notons que le choix de la structure transversale permet de résoudre deux problèmes:

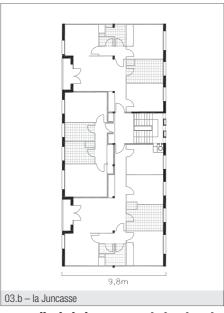
- la position de la salle de bain au coeur de l'immeuble induite par l'épaississement de l'immeuble qui impose des portées trop grandes en structure longitudinale. La structure transversale permet des portées plus petites qui doivent alors s'harmoniser avec la largeur des pièces.
- la rationalisation de la construction pour plus de productivité. La structure transversale induit un mode de construction plus rationnel donc en principe plus économique par l'emploi de coffrages mobiles (les coffrages tunnels) dans un processus linéaire de construction. Elle permet également la préfabrication des façades et l'usage de chemins de grue.

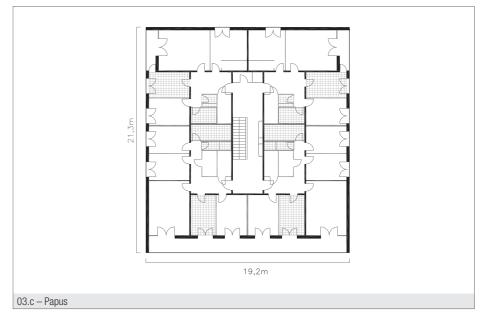
Dans le corpus, on observe la stricte répétition de travées identiques une seule fois, sur les deux immeubles-rue de la cité Roguet (3, 2 m et 3,4 m). Dans tous les autres ensembles, les largeurs de travées des structures transversales sont relatives à la destination des pièces (de 3 à 4 m pour les séjours, de 2 à 3 m pour les chambres, etc.).

C'est la position de la salle de bain au coeur de la cellule qui en élargissant l'immeuble et en allongeant la portée des planchers a changé la structure originairement longitudinale en structure transversale **** (02). • • •

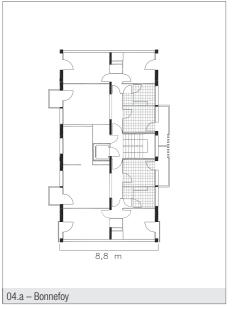
- * Ouvrage publié aux Presses universitaires du midi, collection Architectures, faisant suite à la thèse doctorat en architecture « La répétition dans le projet de l'habitation collective. Les grands ensembles de Toulouse» soutenue en 2015 à l'ENSA Toulouse.
- ** Pour les critères de sélection de ces 17 grands ensembles et une présentation précise de chacun d'entre eux, nous renvoyons à l'ouvrage
- «Toulouse, le sens caché des grands ensembles» (COURBEBAISSE, 2018).
- *** On considère l'intervalle de ces aides située entre 1953 avec le plan Courant et 1973 avec la circulaire Guichard mettant fin aux grands ensembles comme la période des grands ensembles.
- **** MOLEY C., «L'immeuble en formation, genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires », éd. Mardaga, (1995), 200 pages.

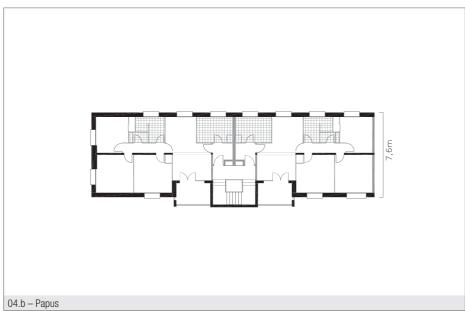


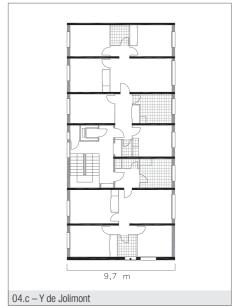




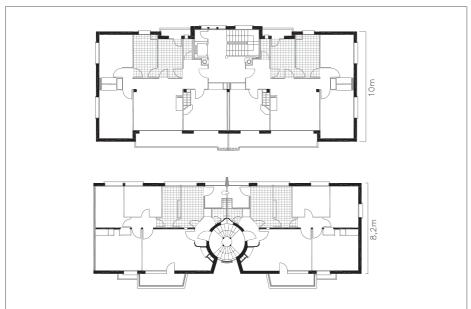
(03) les exceptions - structure longitudinale avec salle de bain au cœur et structure transversale avec salle de bain en façade







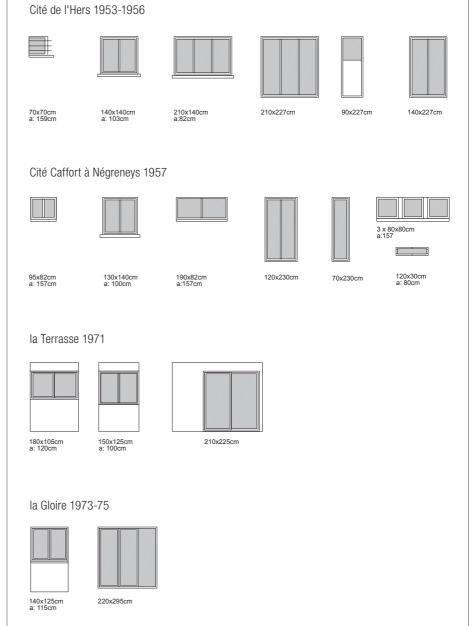
(04) les trois positions possibles des pièces d'eau dans l'immeuble : groupées en façades, dégroupées en façade ou dégroupées avec la salle de bain en cœur du logement.



(05) dans les immeubles doubles, la position de l'escalier en façade ou au cœur n'empêche pas la partition en servi/servant - cité Daste 1950



(07) exemple d'immeuble où la distinction entre façade des pièces principales et façade des pièces de service est marquée - cité Daste 1950



(06) variation chronologique du nombre de modèles de baies utilisées dans les grands ensembles toulousains



portiques en rdc, Bonnefoy



tripartition verticale, Papus



tripartition verticale, Cité Roguet





garages en rdc, Amouroux



(09) quelques exemples de ruptures dans la répétition verticale des étages courants, en r.dc ou en attique



(08) Le seul cas de fenêtre en bandeau ou fenêtre en longueur dans le corpus des grands ensembles toulousains cité Bourrassol, 1969-71

À Toulouse, nous avons constaté qu'avec la rationalisation de la construction et l'usage de voiles en béton, vont co-exister des structures transversales avec des salles de bain en façade. La rationalisation par l'usage de coffrage standard favorise la construction de refends en voiles béton plus économiques que des refends longitudinaux en maçonnerie. La structure longitudinale oblige à construire la structure immeuble par immeuble. L'emploi des bétons pose un problème de durée de séchage avant sa mise en charge (20 jours). Ceci implique d'échafauder tout l'immeuble, ce qui est extrêmement coûteux et long. Avec la structure transversale le chantier se réalise par travées indépendantes, à la chaine. Ce développement linéaire permet de gagner du temps et des échafaudages. Avec cette rationalisation de la construction, la structure transversale supplante la structure longitudinale, même avec des salles de bains en façade. À l'inverse il existe aussi à Toulouse des ensembles à structure longitudinale dont la salle de bain est au coeur de la cellule.

À Négreneys, R. Valle utilise la construction traditionnelle avec les salles de bains aveugles au coeur des appartements. Ceci s'explique par sa volonté de créer l'ordonnance qui l'oblige à évacuer les percements de salle de bain de la facade (03.a).

À la Juncasse, pour transformer un T3 en T4, les architectes utilisent la salle de bain comme chambre, ce qui les amène à déplacer la salle de bain au coeur de la cellule, en épaississant l'immeuble, la logique étant de ne pas augmenter le linéaire de façade (03.b).

À Papus, la logique est de ne pas augmenter le linéaire de façade des tours et d'occuper le vide central par les salles de bain (03.c).

2. DISTRIBUTION LA FAÇADE-PLAN ET LA FAÇADE LIBRE

La façade, comme le plan n'est jamais complètement libre, soumise à un grand nombre de contraintes suivant la structure, la position des pièces d'eau, la distribution, la répétition verticale et l'empilement des étages courants. En 1950 il existe trois positions possibles des pièces d'eau dans la cellule:

- la cuisine, la salle de bain et le W.C. groupés en façade pour ventilation naturelle directe et bénéficiant de l'éclairement naturel (04.a);
- la cuisine, la salle de bain et le W.C. séparés en facade pour ventilation naturelle directe bénéficiant également de l'éclairement naturel (04.b);

la salle de bain et le W.C. au coeur de la cellule, ventilés par des gaines verticales. activées ou non mécaniquement; l'éclairage est alors artificiel (04.c).

La position des salles d'eau au coeur de la cellule par l'usage de gaines est donc possible déjà avant la guerre. Nous constatons une tendance à sa généralisation dans les 17 grands ensembles toulousains à partir des années 1960. La cause la plus probable à cette généralisation est l'économie de facade induite par cette disposition et le raccourcissement de la longueur de l'immeuble, commodité pour la distribution des immeubles dans la parcelle. À la question d'une éventuelle périodisation de la position des pièces d'eau dans l'immeuble, nous observons que les trois positions se chevauchent dans le

On remarque que la position de l'escalier dans l'immeuble n'a pas d'incidence sur la partition de la bande en servi/servant. Dans les immeubles doubles, la position de l'escalier en façade ou au coeur n'empêche pas la partition en servi/servant (05).

L'étude comparative des enveloppes permet d'établir que le nombre de modèles de baies par opération diminue entre 1955 et 1975. On constate en effet que certains grands ensembles comportent cinq à sept modèles de baies surtout dans les années 1950 (cité de l'Hers 1953-56 six modèles, Négreneys 1957 sept modèles, cité de la Belle Paule, six modèles); les opérations des années 60-70 comptent de deux à quatre modèles (Seysses 1967-72 deux modèles, cité Roguet 1960, quatre modèles, la Terrasse, trois modèles, la Gloire, deux modèles) (06).

Deux logiques sont à l'origine de cette évolution; la première est économique. Il n'y a pas sur le marché de menuiseries industrialisées prêtes à l'emploi, mais la production en série d'un modèle de menuiserie en diminue les coûts, et plus encore quand la série est longue. Dans des opérations de plus de 300 logements, réduire le nombre de modèles de baies est donc économiquement logique. Le retrait des salles de bains au coeur de la cellule est un facteur de cette évolution. Ajoutons à cela des choix esthétiques; la répétition de sept ou cinq modèles de baies plus de 300 fois crée un effet de multitude que certains architectes veulent réduire. La deuxième raison, symbolique, expliquant aussi cette réduction des modèles est la volonté d'effacer

la connotation fonctionnelles des baies. Les modèles de fenêtre des cuisines et des chambres se confondent et les ouvertures des chambres deviennent les portes-fenêtre des séjours avec des balcons en prolongement ou des grilles allèges. Ces différenciations dimensionnelles liées aux fonctions posent un problème aux architectes dans la composition des façades. Certains expriment ces différences fonctionnelles en conservant les différences dimensionnelles. D'autres regroupent les baies sur les facades en constituant une façade de pièces principales et une façade de pièces de service, possibles dans le cas d'immeubles de logements traversants

Dans un seul cas, on observe l'usage de la fenêtre en longueur ou fenêtre en bandeau, rendue possible par une totale adéquation entre distribution du logement et rythme des menuiseries de la fenêtre continue; le cloisonnement venant prendre appui sur les meneaux des baies. Les balcons, extrusions ponctuelles du bandeau, n'entravent pas la lecture de la fenêtre en longueur (08).

Le corpus présente peu de répétitions verticales qui ne soient pas un simple empilement de l'étage courant de l'immeuble, néanmoins la stratification des étages courants n'est pas toujours régulière ou systématique. En effet, les rez-de-chaussée ne sont jamais l'exacte répétition de l'étage courant à cause des entrées dans les immeubles. Certains rez-dechaussée sont parfois occupés par des celliers avec des soubassements et des étages en attique différent des étages courants. D'autres sont prolongés par des portiques et/ ou interrompus par des passages.

La répétition verticale de l'étage courant est parfois l'occasion de créer une autre forme de rupture. C'est le cas dans les ensembles de Papus 1958, 1962 et Roguet 1953 qui ont un dernier étage traité en attique ou aux Mazades où les quatrièmes étages de l'opération sont différenciés des autres étages courants par un motif de balcon différent. Dans d'autres ensembles, les rez-de-chaussée en soubassement différent de l'étage courant (09)....

3. DEDANS-DEHORS BALCONS, LOGGIAS, SÉCHOIRS, ETC.

Un grand nombre de dispositifs permettent d'ouvrir les logements sur l'extérieur et parfois même de prolonger ceux-ci.

- les auvents prolongements extérieurs fonctionnels et/ou esthétiques; (10)
- les portiques en rez-de-chaussée, prolongements en creux du dehors permettant la libre et continue circulation des piétons;
- les toits-terrasses accessibles utilisés comme séchoir collectif; (11)
- les balcons et loggias permettant le prolongement des séjours, des cuisines et parfois des chambres (12).

Certains appartements traversants possèdent deux balcons, un faisant office de cellier ouvert, en prolongement de la cuisine, l'autre de balcon où l'on peut déjeuner ou admirer la vue dans la continuité des séjours. Les balcons, loggias, terrasses sont des lieux privilégiés de l'appropriation habitante: vélos, séchage du linge, garde-manger, jardin d'hiver, etc.

On remarque qu'un grand nombre de copropriétaires ont fait fermer leur loggia, renforçant ainsi la dimension de prolongement du logement. Il va sans dire que ces transformations participent également à l'amélioration du confort thermique à l'intérieur du logement (13).

- les claustras fermant les séchoirs, les loggias et les cages d'escalier; (14)
- les halls d'entrée et les paliers présentent dans certains cas des qualités spatiales et d'éclairement exceptionnelles: mise en scène dans les entrées (ilot de plantes, boites aux lettres, miroirs donnant la sensation de plus d'espace), double hauteur, pans de façade vitrés, main courante dessinée, etc. Dans d'autres cas, ces lieux sont plus modestes et se résument au passage des habitants qui s'attardent peu à discuter. Des marques d'appropriations s'observent dès que le palier est éclairé naturellement, qu'il est assez généreux pour accueillir trois plantes et un meuble à chaussures, qu'il ne dessert qu'un nombre réduit de logements (deux, voire trois). Dans le cas des immeubles sans ascenseur, le niveau d'investissement des devants de porte par les habitants est proportionnel à l'étage dans lequel on se trouve, les derniers étages voyant bien moins de passage que les premiers (15).
- Les coursives sont peu nombreuses dans les grands ensembles toulousains. On les observe à la cité Daste à Emplalot sur les immeubles en peigne longeant la voie rapide ou encore à la cité de l'Hers. Les logements en duplex de la cité Roguet sont desservis eux par une rue intérieure. Dans ces trois cas, nul marque d'appropriation, malgré le recul des façades à Empalot ou le nombre réduit de logements distribués par la coursive à la cité de l'Hers (16). • • •



(11) Toit terrasse accessible des immeubles de la cité Roguet, 1953 **Tout droits réservés TERRA - STU01446**





(10) Exemples de auvents au dessus des entrées en rez-de-chaussée













(12) Loggias et balcons, autant de modèles qu'il y a d'ensembles











Mazades 1958-62







(14) Exemples de claustras ou de pans vitrés au devant des séchoirs, cages d'escalier, etc.









(15) Paliers et cages d'escaliers







(16) Les trois cas de distribution par coursive ou rue intérieure dans le corpus des grands ensembles toulousains



(17) Ancely, grand ensemble conçu et construit à partir du procédé de préfabrication lourde Costamagna

4. L'ESTHÉTIQUE DE LA SÉRIE. LA QUESTION DE LA PRÉ-**FABRICATION INDUSTRIELLE**

Contrairement aux idées reçues, les grands ensembles n'ont pas tous été construits selon des procédés de préfabrication lourde et chemin de grues. Peu de grands ensembles répondent à cette vérité. On trouve plus volontiers des ensembles construits de manière traditionnelle rationalisée faisant appel à la préfabrication pour des éléments de second œuvre uniquement. Dans d'autres cas, des éléments préfabriqués peuvent être utilisés à postériori, pour rentabiliser la construction mais n'influent pas sur la forme et la configuration des projets.

Quatorze des 17 grands ensembles toulousains sont d'ailleurs construits de manière traditionnelle: béton coulé en place, murs de parpaings. Certains d'entre eux utilisent des éléments de second œuvre préfabriqués, surtout visibles en façade: cadres de baie, auvents, gardes corps pleins des loggias ou de balcon, casquette, etc.

Les façades de deux d'entre eux se décomposent en panneaux préfabriqués, montés et assemblés à l'aide de grues fixes: La Terrasse et la Gloire. Dans les deux cas, il s'agit d'une préfabrication à postériori liée à la volonté de rentabiliser la construction. On vient découper l'enveloppe en autant de parties nécessaires (répétées autant de fois qu'il y a d'étages et d'immeubles) pour rationaliser la construction mais en aucun cas cette action n'a d'influence sur la forme et la configuration des immeubles et des logements. À la Gloire par exemple, il n'y pas moins de quinze modèles de panneaux différents. Répétés à l'échelle d'un ensemble de 16 immeubles allant du R+3 au R+9, ils permettent une économie certaine.

Seul Ancely est conçu et construit selon le procédé de préfabrication lourde Costamagna impliquant des panneaux préfabriqués de façade d'une hauteur d'étage avec baies incorporées. Les panneaux sont en maçonnerie de brique avec un parement en céramique 2 cm × 2 cm, coloré et auto-lavant intégré dans le moule de préfabrication (17).



Une fois posés sur les planchers, ces pan- - le croisement des trumeaux et des horizonneaux de façade sont reliés entre eux par du béton coulé en place, seule opération de maconnerie traditionnelle avec les fondations.

Nous pouvons regarder les enveloppes comme des rapports de pleins et de vides. Les percements de l'enveloppe déterminent les parties vides, baies et loggias, les parties pleines entre les vides, trumeaux et allèges. Les baies, fenêtres, portes-fenêtres, portes d'entrées des immeubles, soupiraux et dispositifs d'éclairement des cages d'escalier sont les variables généralisées de la conception des façades des cellules et des immeubles.

Dans les enveloppes, le jumelage des baies est le motif le plus simple et donc le plus répandu. Il permet de réduire l'effet de multitude dû à la double répétition horizontale et verticale (18). Mais la constitution de motifs dans les façades porteuses doit respecter des contraintes constructives: dans les façades porteuses, il s'agit de créer un vide (percer); dans les façades non porteuses, il s'agit de créer un plein (boucher un vide). Dans les facades porteuses, la contrainte des descentes de charge implique pour les trumeaux la continuité verticale et une certaine largeur techniquement déterminée. Cette contrainte oblige l'empilement strict de la maconnerie et la superposition des baies. créant l'alternance de travées pleines et de travées de baies. Le phénomène travées est d'autant plus perceptible qu'il y a d'étages. Nous avons donc étudié les combinatoires de ces travées dans les facades porteuses des immeubles et des bandes d'au moins quatre niveaux. Plusieurs façons d'opérer ont été observées:

- l'utilisation de travées pour structurer l'enveloppe en jouant sur la largeur des trumeaux et le regroupement des baies. Dans le motif les loggias jouent un rôle important
- la mise en valeur d'un motif toute hauteur sur un fond de percements régulier (19.b);

- tales (chainages, balcons d'allèges) (19.c);
- l'inscription d'un motif toute hauteur sur fond de mur plein (19.d);
- l'accentuation de l'horizontale par un percement régulier et des allèges larges ou par une contre-façade de balcons (19.e).

Dans les façades non porteuses, les descentes de charge sont assurées par l'ossature. Les baies s'inscrivent dans les panneaux de remplissage en maçonnerie traditionnelle ou préfabriquée et leur positionnement dans l'empilement est libre. Il n'y a donc pas de trumeaux. La construction dessine une grille dont jouent plus ou moins les architectes:

- en affirmant la grille de l'ossature en forçant plus ou moins sur les verticales ou sur les horizontales (20.a)
- en composant un damier (20.b)
- en jouant de l'alternance d'un ou deux motifs tout en effaçant le dessin de l'ossature (20.c)
- en créant des fenêtres en longueur (20.d)
- en effaçant totalement l'ossature dans une distribution régulière des baies (20.e)

Dans les façades préfabriquées, la grille de l'ossature est masquée par le recouvrement des panneaux. Les baies incluses dans des panneaux toute hauteur permettent toutes sortes de motifs alors que le système avec menuiserie et allège crée des fenêtres en longueur. La préfabrication dans les trois opérations la Gloire, Ancely et la Terrasse, découpe l'enveloppe en panneaux. Le dessin par les joints de la répétition dans l'enveloppe dépend du nombre de panneaux et de leur proportion. À Amouroux, ensemble non préfabriqué, les architectes tracent sur le parement une grille de joints décoratifs dessinant des panneaux, illusion d'une préfabrication. À la Belle Paule, le carroyage en béton de mignonnette correspond à un parement rapporté, d'usage courant chez l'architecte R. L. Valle (21). • • •























(19) Quelques organisations des travées de baies en façade



Même si les architectes de la période ne se montrent pas particulièrement friands de préfabrication lourde*, il apparaît clairement que tous «subissent» l'influence de l'esthétique de la série, encouragée et véhiculée d'ailleurs par nombre de modernistes de renom**.

L'esthétique de la série, véritable mise en scène dans le grand ensemble constitue même parfois le parti architectural du projet:

- Comme à Négreneys où R. Valle travaille l'ordonnance grâce aux travées rythmées que dessinent la réunion de deux balcons ou loggias (22);
- À Bonnefoy, où les 3A conçoivent l'enveloppe comme une grande composition de motifs baies-portes fenêtres, répétées horizontalement puis alternées dans la répétition verticale (23).

Loin d'être exhaustive, cette présentation montre néanmoins la richesse et la multitude des dispositifs et des situations de façades que ce soit dans leur rôle structurel, dans leur rapport à la distribution du logement, dans leur statut d'intermédiaire entre dedans et dehors ou comme support esthétique à la Dans la plupart des cas, ces façades sont aujourd'hui vouées à disparaître, les grands ensembles étant soumis à l'exigence des normes de performance énergétique. Les bailleurs comme les habitants ne résistent pas longtemps à l'attrait alléchant des aides financières de l'ANAH*** dans le cas de copropriétés, du crédit d'impôt, à la baisse de la TVA etc., des aides financières de sivement l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Cette situation se traduit par des ITE, le remplacement des conisés par des audits énergétiques rendus ralistes ne tiennent pas compte des qualités particulières de ces grands ensembles. On en vient donc au recouvrement systématique renciation de matériaux et contre toute attente à la banalisation et à l'homogénéisation des

- l'ANRU**** dans le cas des logements sociaux conditionnées par des travaux visant exclumenuiseries et des systèmes d'occultation, le remplacement des chaudières à condensation par des chaudières à combustion avec ventouses en façade. Ces travaux sont préobligatoires**** dont les diagnostics génédes façades, à la perte de détails d'acrotères, de casquettes, de cadres de baies, de diffé-
- * Entretien avec Fabien Castaing (1922-2012), Poucharrammet, janvier 2011
- ** Le Corbusier, (1923), « Vers une architecture », Flammarion Paris
- *** Agence Nationale de l'Habitat qui à travers son programme « Habiter mieux » se propose d'aider les copropriétés en difficulté à réaliser leurs travaux de réhabilitation énergétique exigeant en retour une économie d'énergie d'au moins 30 % quasi inatteignable sans une isolation des parois extérieures.

**** L'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ont signé, le 18 nov. 2015, un accord-cadre visant à intégrer davantage les enjeux énergétiques et environnementaux dans les 200 projets de renouvellement urbain en cours d'élaboration dans le cadre du Nouveau Programme national de renou vellement urbain (NPNRU): anticipation et adaptation aux changements climatiques, sobriété énergétique et diversification des sources

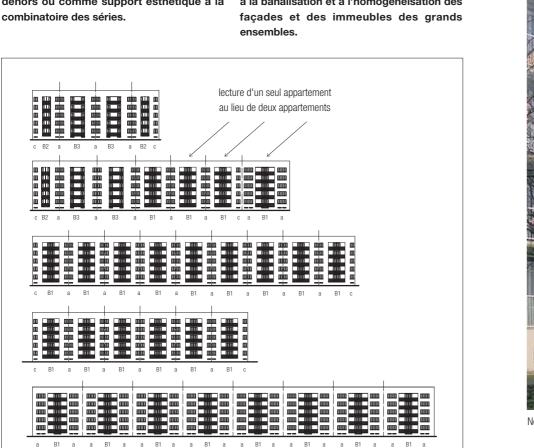
d'énergie, gestion optimisée du cycle de l'eau, préservation et amélioration de la qualité de l'air, réduction et tri des déchets, préservation de la biodiversité.

***** Loi «Engagement national pour l'environnement » ou « Grenelle II » du 11 mai 2010

SAUF INDICATION, LES PHOTOGRAPHIES ET DESSINS SONT DE AUDREY COURBEBAISSE



Négreneys



(22) Création de l'ordonnance à Négreneys à partir de travées rythmées



(23) Le travail de composition de l'enveloppe à Bonnefoy par l'alternance de motifs de baies et portes-fenêtres.



Bonnefoy



ACTUALITÉS DE L'ÎLOT FORMATION

QUOI DE NEUF DANS LA FORMATION?

Un nouveau site de formation Programmation juin 2018

L'ÎLOT FORMATION S'INSTALLE À MONTPELLIER

ET DÉLOCALISE SES FORMATIONS TOUJOURS AU PLUS PRÈS DES ARCHITECTES

Suite à la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, l'Îlot Formation, association loi 1901 créée en 2012 à l'initiative du conseil régional de l'ordre des architectes (CROA) de Midi-Pyrénées, étend son activité sur l'ensemble du territoire d'Occitanie.

Tout comme à Toulouse, c'est au sein des locaux du CROA, place Paul Bec à Montpellier, que l'Îlot Formation a installé son bureau. Dotés de deux grandes salles de réception, les locaux du CROA sont équipés et parfaitement adaptés à l'activité de formation. Toujours dans un souci d'être au plus près des architectes, l'Îlot Formation délocalisera également ses formations à Perpignan, au cœur des Pyrénées-Orientales. Ainsi, il est dorénavant possible pour tous les architectes d'Occitanie, d'accéder à l'ensemble de l'offre de formation de l'Îlot Formation. Une offre variée et actualisée qui permet de répondre à l'obligation de formation de la profession. Pour rappel, les architectes doivent justifier de 20 heures de formation par an ou de 60 heures de formation sur trois ans.L'Îlot Formation s'est engagé à réguler ses tarifs afin de rendre accessible la formation au plus grand nombre, que vous soyez salarié d'une grande agence ou architecte libéral. Par sa mission de conseil, l'Îlot Formation vous accompagne dans vos demandes de financement et organise des matinales gratuites de formation sur des sujets d'actualité en lien avec vos pratiques.

Pour tout renseignement sur le site, contactez :

Bénédicte KERSSENBROCK ilot-formation@orange.fr 06 48 85 56 46 - 05 62 86 16 33

PROGRAMMATION JUIN 2018

MONTPELLIER

ESTIMATION ET CHIFFRAGE

DES COÛTS D'UN PROJET DE CONSTRUCTION

LIEU Îlot Formation site Montpellier DATES 4, 5 et 26 juin 2018 TARIF PLEIN 1 050 € TARIF RÉDUIT* 750 € *inscrits à l'ordre depuis moins de 3 ans

ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DE CHANTIER

LIEU Îlot Formation site Montpellier DATES 2 et 9 juillet 2018 TARIF PLEIN 700 € TARIF RÉDUIT* 500 € *inscrits à l'ordre depuis moins de 3 ans

GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS

LIEU Îlot Formation site Montpellier DATES 11 et 12 juin 2018 TARIF PLEIN 700€ TARIF RÉDUIT* 500€ *inscrits à l'ordre depuis moins de 3 ans

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FEEBAT 5A

ANALYSE, ELABORATION ET CONCEPTION

LIEU Îlot Formation site Montpellier DATES 13 et 14 juin 2018 TARIF 500€

ACCESSIBILITÉ TRANSFORMER LA CONTRAINTE RÉGLEMENTAIRE EN APPROCHE HUMAINE

LIEU Îlot Formation site Montpellier DATES 19 et 20 juin 2018 TARIF Gratuit (formation test)

PERPIGNAN

LA DÉMARCHE BAS CARBONE

DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE

LIEU Perpignan DATES **7 et 8 juin 2018** TARIF PLEIN **700 €** TARIF RÉDUIT* **500 €**

*inscrits à l'ordre depuis moins de 3 ans

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

VEILLE MARCHÉS PUBLICS

Réponses obtenues à nos interventions :

Restructuration et extension du pôle technique communautaire - le Muretain Agglo

Ce marché, passé en procédure concurrentielle avec négociation, demandait aux candidats de remettre « une note méthodologique qui décrira les différentes phases de la mission du projet et d'éventuelles propositions ». Nous étions intervenus le 13/03 pour signaler le risque de rupture d'égalité des candidats par rapport au flou relatif à ces « éventuelles propositions ». Le maître d'ouvrage nous a répondu par courrier du 10/04 ne pas prendre en compte ces propositions et rester vigilant sur les prochaines consultations.

· Construction du restaurant scolaire - Baziège

Nous étions intervenus le 24 janvier 2018 auprès de cette mairie pour leur signaler que les documents demandés aux candidats constituaient une remise de prestation non rémunérée, avec une possibilité de remettre «tout document permettant d'apprécier l'offre proposée », ce qui rompait l'égalité des candidats définie à l'article 1er de l'ordonnance n°2015-899. Par courrier du 15 mars dernier, l'avocat de la commune nous répond avec des arguments non satisfaisants d'un point de vue juridique. Nous répondons à la commune que notre intervention n'était en rien comminatoire et nous renouvelons notre proposition de la rencontrer.

• Construction d'un pôle de services intercommunal - CC Lautrécois Pays d'Agout

Ce marché passé en procédure adaptée ouverte comportait une remise de prestations non rémunérée : « compréhension des contraintes liées au site et au programme; note sur les principales mesures de prévention, de protection, de traitement des nuisances potentielles liées à la réalisation des travaux envisagées; analyse du programme des travaux, et des propositions originales et innovantes sr les aspects méthodologiques, techniques et de communication; note méthodologique sur les innovations et investissements durables qui pourraient être menés sur le projet; planning détaillé avec délais de réalisation de la mission».

Nous étions intervenus par courrier du 05/03 sur l'obligation de rémunérer de telles prestations. Pour la communauté de communes, il n'v a pas remise de prestations, preuve en est notamment les 20 réponses qu'elle a reçues. Nous avons répondu à ce maître d'ouvrage que la définition de la prestation architecturale ne se limite pas aux pièces graphiques. Quant au nombre de réponses, il ne présage pas de la légalité de la consultation, dans un marché difficile d'accès.

Interventions en cours

· Parking relais en silo mixte Basso Cambo - Tisséo

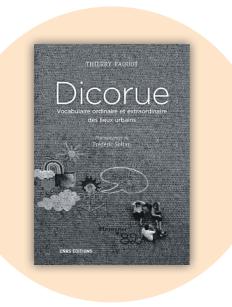
Ce marché d'un montant de 5500000€ HT de travaux est passé en procédure d'appel d'offres ouvert. Bien que ce soit légal, nous sommes intervenus auprès de Tisseo pour valoriser le concours. l'importance de privilégier l'architecture et son intégration dans le paysage urbain.

27 logements collectifs ACM Habitat

Pour ce marché passé en procédure adaptée, il est demandé que les candidats remettent : «un plan de masse, un plan de niveau significatif, une perspective d'ambiance de l'opération, une note de présentation». Aucune prime n'est prévue et a priori il n'y a pas de règlement de consultation. Nous sommes intervenus sur l'absence de prime et l'obligation d'en publier le montant dès la phase candidatures.

Planning du Conseil

Le Conseil délocalisé a eu lieu les 5 et 6 avril, à Rodez. Les Conseillers ont eu le plaisir de recevoir les architectes du département le jeudi soir. De nombreux sujets ont été abordés, comme les marchés publics, les obligations de formation et de déclaration de permis de construire, les difficultés des architectes. Les prochains Conseils se tiendront à Toulouse les 31 mai et 1er juin et à Montpellier les 19 et 20 juillet. Les prochains Bureaux auront lieu les 17 mai, 14 et 28 juin.



Vocabulaire ordinaire et extraordinaire des lieux urbains Dicorue de Thierry Paquot

Thierry Paquot «philosophe de l'urbain» qui, durant de nombreuses années, fut rédacteur en chef de la revue Urbanisme et anima avec François Chaslin l'émission de France-Culture Métropolitains, vient de publier le Dicorue. Il présente ce livre comme une manifestation de la «passion dictionnariste» qui l'anime depuis longtemps; il raconte comment deux dictionnaires sont quotidiennement à la portée de sa main, répondant à son goût de l'encyclopédisme, et à sa volonté de faire le tour des choses.

Ainsi donc les dictionnaires ne sont pas un épais objet utilitaire, mais ils ouvrent sur la connaissance, sur la découverte de mots inconnus, sur les glissements imprévus d'un mot à l'autre se jouant de l'ordre alphabétique. Avec ce Dicorue. Thierry Paquot entend rassembler les mots qui ont à voir avec la rue; il se compose selon trois types d'informations : « la géohistoire étymologique, la vie urbaine passée et présente et leurs représentations, le tout selon «son» point de vue». Il ajoute que ce livre savant, étayé sur une importante bibliographie renvoyée en annexe « s'adresse à tous et chacun v va de son appréciation, plus ou moins critique, aussi ai-je constaté que, pour en débattre, il convient d'abord de présenter son vocabulaire : un élu ne parle pas comme un architecte, ce dernier use d'un autre glossaire que l'agent municipal ou l'ouvrier de chantier. Quant au citoven lambda, il possède également ses mots et ses tournures de phrase pour exposer ses attentes et participer à la discussion collective...». Le Dicorue comporte près de 200 entrées ordonnées selon l'ordre alphabétique, allant d'Abribus à Zone. 180 photos en noir et blanc de Frédéric Soltan, prises dans des villes du monde entier, accompagnent les notices; sans en être une illustration directe, elles présentent des lieux, des situations que le lecteur peut associer à la lecture. Les mots retenus donnent lieu à des notices de tailles très diverses. Sans établir une stricte typologie de ces mots, ce qui serait contraire au projet de Thierry Paquot, on peut esquisser des regroupements:

- De nombreux mots désignent des espaces physiques et des objets matériels par exemple: affiche, aire de jeux, balcon, bouche d'égout, boutique, cabine téléphonique, cadenas d'amour, café, dalle, dent creuse, eau, échafaudage, enclave résidentielle, espace public, façade, fontaine publique, gratte-ciel, jardin, mobilier urbain, monument, nain de jardin, rue, poubelle, terrain vague, toilettes publiques, etc...
- Parmi ces mots, nombreux sont ceux qui se réfèrent aux dispositifs et aux moyens relatifs aux déplacements : allée, ascenseur, asphalte, autobus, autoroute, barrière, borne, boulevard, chaussée, chicane, giratoire, impasse, passage protégé, péage, pont, rambla, skateboard, trottoir roulant, tramway, vélo, etc...
- de la rue, bain, chewing-gum, course poursuite, cri, dérive, flâner, modes d'occupation de ces espaces sont évoqués, par exemple fête, foire, grippe viaire, pisser, guérilla jardinière, guérilla urbaine, à San Francisco où durant un week-end de septembre les trottoirs résidentialisation, sieste, prostitution, etc...

- Des personnages figures de la rue : badaud, balayeur, bouquiniste, clochard, concierge, enfant, femme, hobo, Hermès, lare, naturiste, pickpocket, SDF, saltimbanque, touriste, vagabond, etc...

Mais comptabiliser et ordonner ainsi les mots retenus dans leur diversité ne suffit pas à rendre compte des intentions de l'auteur avancées dans son avant-propos. Reprenons quelques mots rencontrés au gré d'une lecture vagabonde dont le sens et la portée nous ouvrent au projet de l'auteur.

Urbanité - ce mot donne lieu à une longue notice de 8 pages qui en retrace les origines et les évolutions du sens jusqu'à l'époque contemporaine. Dans l'une de ses significations, ce mot qui associe encore actuellement des qualités de politesse et de courtoisie à l'homme urbain, doit être réinterrogé: «Aussi est-ce délicat de la caractériser - (la ville) - une fois pour toutes et de prétendre que l'urbanité constitue sa principale vertu? N'est-ce point une invention pour nous ravir? Une sorte de lieu commun valorisant?» Cette interrogation qui traduit une inquiètude sur le devenir de la ville, sur ses espaces, sur ses aménagements et les usages et pratiques qui s'y développent, reviendra dans de nombreuses notices.

Améniser - un mot qui nous était inconnu: et pour cause. Thierry Paquot en revendique l'invention. Ce mot rejoint l'intention exprimée par ceux qui avaient proposé de remplacer «aménagement» par «ménagement ». Il s'agit de promouvoir une attitude «amène » dans la manière de traiter la ville, ses rues et ses lieux particulièrement en abolissant l'emprise du «tout voiture» déià dénoncée dès 1966 par Ralph Nader. Nombreuses sont les notices qui ont pour objectif de développer cette aménité à différentes échelles. Ce souci peut se traduire dans de simples équipements comme les abribus, les toilettes publiques, l'ouverture occasionnelle de la rue aux enfants. Il propose de reconfigurer les modes de vie urbains en repensant les déplacements et les rythmes quotidiens, en généralisant la pratique de la sieste pour répondre aux rythmes biologiques, en renonçant aux gratte-ciel contre lesquels, dans une autre notice, il argumente en reprenant notamment les propos de Frank Llovd Wright:«Les gratte-ciel n'ont pas de vie propre, pas de vie à donner, n'en recevant aucune de la nature de la construction. Aucune. Et ils n'ont pas de relations avec les alentours. Parfaitement barbares, ils se dressent sans égards particuliers pour ces alentours...».

Frontage - c'est là une autre pratique qui peut contribuer à améniser la ville. Ce mot inconnu des Français a été emprunté aux Québécois et importé par Nicolas Soulier. Le frontage consiste à occuper la marge de terrain de statut privé situé entre la facade d'un immeuble et l'espace public du trottoir, par exemple avec des plantations. J'ai eu l'occasion de voir se développer cette pratique dans certaines rues de Toulouse avec de petites plantations. D'autres exemples de de certaines rues s'ouvrent à des usages privés.

Charme – arrêtons nous sur la longue notice consacrée à ce mot. Il semble que la présence de ce mot dans le dictionnaire réponde à l'insistance d'une étudiante japonaise à le maintenir dans le titre de son projet de thèse: elle entendait rendre compte du «charme du quartier de Montparnasse». Thierry Paquot semble lui avoir suggéré de choisir un autre mot pour fonder sa réflexion, par exemple ambiance. Parler du charme d'une rue, d'un quartier, d'une ville consiste à rendre compte des rapports qu'établissent ceux qui vivent dans ces lieux. Nombreux et divers sont les propos qui peuvent être énoncés: les poètes, les écrivains en ont parlé: les professionnels aussi, tout en considérant que leur responsabilité peut se trouver directement engagée; à ce propos, Thierry Paquot souligne combien l'idéologie fonctionnaliste est responsable « de la déshumanisation des villes et des bâtiments ». Pour dépasser ces critiques, il renoue avec la pensée d'architectes, de philosophes, d'historiens et de sociologues dont l'attention et les actions se sont portées sur l'univers sensoriel de l'être humain. Dans cette lignée, il préconise un «urbanisme sensoriel». Il clôt cette notice en invitant le lecteur à l'accompagner dans un long parcours des lieux parisiens où sa vie s'est constituée et auxquels sa mémoire reste attachée.

À travers ce récit, il s'agit pour le chercheur de comprendre comment la construction d'une démarche intellectuelle met aussi en jeu des dimensions personnelles: «Comment échapper à la biographie et ne pas dessiner sa cartographie affective?»

Ajoutons qu'un engagement critique traverse de nombreuses notices de ce Dicorue. Prenons encore l'exemple de quelques notices:

Barricades - il est fait référence à des formes de luttes politiques urbaines qui se sont cristallisées autour de barricades.

Arc - Thierry Paquot n'hésite pas à dire son désintérêt pour l'Arc de Triomphe et les Champs Elysées marqués par une « coloration

Usager - il brocarde vigoureusement ce personnage : « Qui a inventé «l'usager», ce personnage asocial et asexué, souvent anhistorique. dont on se sert quand on en a besoin?». Nous retrouvons ici une question souvent posée par le travail des sciences humaines et la fonction critique qu'elles sont amenées à assumer . Le débat s'est récemment ré-ouvert à ce propos entre divers sociologues. Il serait intéressant de le prolonger entre les lecteurs de ce Dicorue .

Thierry Paguot, Dicorue, Vocabulaire ordinaire et extraordinaire des lieux urbains. Photographies de Frédéric Soltan, 480 pages, CNRS Editions, Paris, 2017. Note lecture proposée par Gérard Ringon



Renouvellement urbain du quartier Labessard

Luzenac (09)



Vue générale du projet avec vue sur l'Ariège © Kevin Dolmaire

PROGRAMME CONSTRUCTION D'UN PETIT COLLECTIF EN R+2 ET DE 3 MAISONS ACCOLÉES POUR **UN ENSEMBLE DE 25 LOGEMENTS SOCIAUX**

MAÎTRE D'OUVRAGE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'ARIÈGE

ARCHITECTE MANDATAIRE HARTER ARCHITECTURE

ARCHITECTE ASSOCIÉ EMMANUEL PLAT

BET STRUCTURE TERRELL BET FLUIDES TECHNISPHERE

ÉCONOMISTE **DAVID SIST** VRD **IDTEC**

DATE DE CONCEPTION 2015

DATE DE LIVRAISON **SEPTEMBRE 2016**

SURFACE SHON 1 444 M²

Oplan courant R+1

MONTANT DES TRAVAUX 2064705 € HT

Le renouvellement urbain du quartier de Labessard à Luzenac n'est pas le lieu de l'expérimentation, mais bien celui d'une intervention simple, rigoureuse, respectueuse du site et de ses habitants. Trois immeubles très dégradés des années 60 sont déconstruits et reconstruits par tranches pour permettre aux habitants de rester chez eux. La composition linéaire est dictée par des impératifs de qualité d'usage et de qualité environnementale. Nous privilégions les orientations au sud et les vues superbes sur l'Ariège et les montagnes pour tous les logements. L'espace public est une promenade ouverte à l'ensemble des habitants de Luzenac qui permet de relier le "quartier" à la ville centre; elle est rythmée par des pauses ludiques (piquenique, ponton de pêche...). Cet espace linéaire est celui du calme et de la contemplation, un lieu de repos face à la rivière.







H 10m légende © Kevin Dolmaire



Résidence d'architectes à Salviac

Sandrine Iratçabal, architecte-scénographe (SIGMAS) et Lucas Bacle, architecte-réalisateur (brumm)



Arlette Billa, Sandrine Iratçabal, Jean-Marie Billa, Lucas Bacle

Dès le mois de mai, la commune de Salviac accueille une résidence d'architectes. Six semaines réparties entre mai et septembre, pendant lesquelles Sandrine Iratçabal, Architecte-Scénographe et Lucas Bacle, Architecte-Réalisateur vivront sur la commune. Tous deux interviennent dans la fabrique des territoires grâce à des démarches artistiques, culturelles et participatives. La finalité de leurs recherches étant de sensibiliser le grand public à la fabrication de nos villes, villages, paysages, territoires, ou plus largement de notre futur.

Ainsi, s'est tenue l'Entrevue #12, hors les murs, au village de Salviac, en présence du Maire et de plusieurs élus de la commune, des résidents et de Jean-Marie Billa (Architecte et ancien élu de Saint-Macaire-en-Gironde). Jean-Marie Billa a présenté les initiatives filmiques qu'il a pu mener dès les années 1970 à Saint-Macaire en faveur de la redécouverte du patrimoine bâti du village et de la construction d'un mythe urbain.

Ce fut aussi l'occasion pour Sandrine et Lucas de présenter leur travail et d'engager une discussion autour de l'architecture et du cinéma. Cette résidence à Salviac

est pour eux l'occasion de concevoir et de construire de façon collective un projet singulier qui vise à redécouvrir le territoire, à décaler le regard, par le prisme de ceux qui le connaissent le mieux et qui le vivent au quotidien, ses habitants. Le film témoignera de leur rencontre avec les habitants à travers la naissance d'une rumeur, sur la construction hypothétique d'une tour dans le centre du village.

lls seront guidés par une ou plusieurs personnes, les suivront dans leurs déambulations et les écouteront leur raconter le territoire à travers leurs spéculations. Chacun les mènera visiter les lieux selon sa sensibilité, son histoire, son vécu, sa relation aux espaces, ses usages, sa propre subjectivité. L'ensemble des témoignages permettra de dresser une cartographie sensible de ce territoire. Il s'agira de compiler un ensemble de points de vue, qui, ensemble, permettront de brosser le portrait réel ou projeté de Salviac.

D'une simplicité et d'une bienveillance certaine, la question posée ne suppose pas de bonne ou de mauvaise réponse. Simplement des réponses. En s'intéressant à chacun des habitants et en entrant dans leur intimité, l'enjeu du film est de faire apparaître des personnages singuliers dans lesquels chacun peut se reconnaître.

Salviac n'est pas l'unique village concerné par un étalement urbain grandissant et une désertification de son centre bourg. Outre le fait de nourrir la réflexion déjà engagée par la commune de Salviac sur la revitalisation de son centre bourg, ce film pourrait aussi permettre de brosser le portrait de tous les villages qui vivent cette désertification afin d'en dégager les enjeux, et pourquoi pas de mettre en lumière des pistes de réflexion avec

Sandrine Iratçabal et Lucas Bacle